

**Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet**

*Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.*

<b>Dénomination légale de l'organisation</b>	<i>Association d'Intervention pour le Développement et l'Environnement (AIDE)</i>
<b>Intitulé du projet</b>	<b>Gestion et suivi participatif des récifs coralliens de la Grande Comore</b> <b>Implement participatory management and monitoring system of coral reef health status at 5 pilots sites in Ngazidja</b>
<b>Numéro de subvention</b>	CEPF 110199
<b>Date du rapport</b>	30/10/2021

**Hotspot CEPF : MADIO**

**Orientation stratégique :** Donner aux communautés locales les moyens de protéger et gérer la biodiversité dans les Zones Clés pour la Biodiversité Prioritaires

**Montant de la subvention : \$18 986 USD**

**Dates du projet : 7/20/2019**

**PARTIE I : Présentation générale**

**1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)**

	<b>Nom du Partenaire de Mise en Œuvre</b>	<b>Implication dans le projet</b>
1	Les associations des Pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la Mobilisation communautaire,</li> <li>- Suivi participatif des récifs coralliens</li> </ul>
2	Le RENAP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui technique et scientifique</li> <li>- Appui à la mise en place de la réglementation et à son application</li> <li>- Suivi des Impacts et effets</li> </ul>

3	La direction de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des politiques et stratégie nationale et communale</li> <li>- Mobilisation financière</li> <li>- Suivi et évaluation</li> </ul>
4	Le réseau régional des récifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui technique et scientifique</li> <li>- Mobilisation des partenaires</li> <li>- Suivi scientifique et écologique</li> </ul>

## 2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

Le projet a pu produire les résultats globaux suivants :

- 4000 personnes (hommes et femmes) sont sensibilisées à travers des réunions dans les cinq sites de la Grande Comores et des émissions radiotélévisées ont été organisées à l'Office de Radio et Télévision des Comores, Radio Ngazidja, et ORTEGA LIVE.
- 43 personnes sont formées sur le suivi socio-économique et écologique
- 1 communiqué signé et partagé
- 3 panneaux de sensibilisation sont conçus et implantés à Itsandra, Itsoundzou et Malé
- **Le** Suivi participatif des récifs est réalisé sur les 5 sites de Memboimboini, Malé, Itsandra, Retaj et Fassi suivant le protocole GCRMN. Les données recueillies sont saisies et traitées dans la base de données nouvellement conçue.
- Compte des spécificités des différentes communautés concernées, 5 accords de cogestion sont élaborés, 4 signés entre les communautés et les autorités locales.
- La base de données a été créée, bien alimentée tenant compte des autres modèles utilisées à l'échelle régionale et internationale.

## 3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

*Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition*

- a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un système de suivi participatif des récifs coralliens dans 5 sites pilotes mis en place et opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'organisation et structuration des communautés des pêcheurs dans les 5 sites pilotes en comité et association des pêcheurs puis les formées sur le suivi socio-économique des récifs et suivi écologique ont contribué à mettre en place le système de suivi participatif des récifs. La sensibilisation des communautés des pêcheurs sur l'importance du suivi participatif a favorisé l'implémentation dudit système.</li> </ul>

- Un système de collectes et traitements des données sur les récifs et leurs écosystèmes est mis en place et opérationnel	- Une base de données est conçue puis alimentée par les agents d'AIDE et ceux des associations villageoises formées pour la collecte et les traitements des données. Cette base est opérationnelle et peut aider à la prise des décisions
- Les récifs coralliens et leurs écosystèmes associées sont protégés d'une manière participative et durable.	- Les 4 accords de cogestion signés entre les communautés et les autorités ont permis d'instaurer un système de protection et conservation participative et durable.

b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
- Les récifs coralliens sont suivis et protégés par les communautés pêcheurs	- 4000 personnes sensibilisées sur l'importance de la protection et le suivi participatif des récifs coralliens.
- Les connaissances sur les récifs coralliens et leurs différents apports dans la sécurité alimentaire et protection de la biodiversité sont parfaitement connus	- 45 pêcheurs sont formés sur le suivi des récifs socio-économique, suivi écologique et en Apnée
- Le suivi et la protection des récifs est garantie par les communautés	- Des descentes se font 2 fois par an pour le suivi participatif et la collecte des données

**4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.**

La participation effective des communautés des pêcheurs et toutes les parties prenantes dans la conception, planification, mise en œuvre et le suivi des activités a facilité la réalisation des impacts à court et à long terme du projet.

Par contre, l'avènement du COVID 19 a affecté négativement la mise en œuvre des activités du projet ainsi que la réalisation des impacts

**5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?**

L'impact inattendu du projet est la signature de 4 accords de cogestion au lieu d'un seul. Cela montre bel et bien que l'implication des acteurs et parties prenantes du projet était effective.

## PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet

### 6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)

*Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition*

6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :

Composante		Livrable		
#	Description	Subdivision #	Description	Résultats pour le livrable
1.1	Les acteurs locaux sont sensibilisés et formés sur les valeurs écologiques et socioéconomique des récifs coralliens		<p>Sensibilisation des communautés à travers des réunions de sensibilisation</p> <p>Des émissions radio et télévision,</p> <p>Formation des pêcheurs sur le suivi des récifs</p> <p>Des communiqués</p> <p>Installation des panneaux de signalisation</p>	<p>- 4000 personnes (hommes et femmes) sont sensibilisées à travers des réunions dans les cinq sites de la Grande Comores et des émissions radiotélévisées ont été organisées à l'Office de Radio et Télévision des Comores, Radio Ngazidja, et ORTEGA LIVE.</p> <p>- 43 personnes sont formées sur le suivi socioéconomique et écologique</p> <p>- 1 communiqué signé et partagé</p> <p>- 3 panneaux de sensibilisation sont conçus et implantés à Itsandra, Itsoundzou et Malé</p>
2.1	Un système de suivi participatif est mis en place		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Descentes en mer</li> <li>- Structuration des communautés des pêcheurs</li> <li>- Collectes des données</li> </ul>	<p><b>Le</b> Suivi participatif des récifs est réalisé sur les 5 sites de Memboimboini, Malé, Itsandra, Retaj et Fassi suivant le protocole GCRMN. Les données recueillies sont saisies et traitées dans la base de données nouvellement conçue.</p>
2.2	Un accord de cogestion est mis en place et opérationnel		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des populations pour les accords de cogestion</li> <li>- Identification des besoins de conservation,</li> <li>- Identification des sanctions et délits et l'amande.</li> <li>- Signature des accords</li> </ul>	<p>Comptes tenus des spécificités des différentes communautés concernées, 5 accords de cogestion sont élaborés, 4 signés entre les communautés et les autorités locales.</p>
2.3	Une base de données créée et opérationnelle		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception de la base</li> </ul>	<p>La base de données a été créé, bien alimentée tenant compte des autres</p>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des données</li> <li>- Saisie des données puis traiter les données</li> </ul>	modèles utilisées à l'échelle régionale et internationale.
--	--	--	---	--

**7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.**

Les Outils, produits ou méthode qui ont résulté de ce projet sont les suivants :

- L'approche participatif a permis d'impliquer toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du projet devant permettre de produire des résultats escomptés et durables.
- La conception de la base des données
- La signature des accords de cogestion
- Les formations sur le suivi socio-économique et écologique des pêcheurs.
- La structuration des communautés des pêcheurs

**PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement**

**Enseignements tirés**

**8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.**

Mentionnez les enseignements qui pourraient contribuer :

- Au processus de conception de projet (*aspects de la conception du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
- Au processus de mise en œuvre de projet (*aspects de l'exécution du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
- Décrivez les autres enseignements tirés qui sont pertinents pour le secteur de la conservation
- L'approche participative qui consistait à impliquer tous les acteurs et les parties prenantes du projet dans l'identification des besoins et des objectifs du projet a été le facteur de succès lors de la conception du projet. Le fait de travailler étroitement avec les leaders communautaires dans la conception du projet a permis de bel et bien identifier les problèmes relatifs à la gestion des récifs coralliens et leurs suivis mais également proposer les solutions aux problèmes liés dégradation des écosystèmes marins d'une manière générale et les récifs coralliens d'une façon spécifique. L'enseignement tiré Lors de la mise en œuvre du projet est le fait d'impliquer les bénéficiaires dans la réalisation des activités ainsi que dans la prise de décision. La création de la base des données et la signature des accords de cogestion constituent les activités phares et pertinentes du projet

## Pérennité/Réplication

- 9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la répliquabilité.**

Le succès du projet réside sur les accords de cogestion et la base des données des récifs. Cet outil permettra dans l'avenir d'ajouter d'autres sites potentiels ainsi mobiliser des expertises et mobilisations des ressources. Le suivi socio-économique des récifs permettra aux pêcheurs de créer d'autres activités génératrices des revenus devant améliorer les conditions des vies des communautés.

## Sauvegardes

- 10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.**

## Financement supplémentaire

- 11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.**

**a. Total du financement supplémentaire (en USD)**

**b. Type de financement**

Veuillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

Donateurs	Type de financement*	Montant	Remarques
AIDE	Cofinancement de projet	1200	

*\*Classez le type de financement comme :*

- A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)*
- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)*

- C *Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)*

**Commentaires/Recommandations supplémentaires**

**12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF**

**PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial**

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

**Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.**

**Contribution aux indicateurs du portefeuille**

**13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.**

Indicateur	Description narrative

**Contribution aux indicateurs mondiaux**

**Veuillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.**

**14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité**

**Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.**

Veuillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP
Parc national de Ndroudé	2314	PP
Parc national de coelacanthe	9276	PP

\* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)

## 15. Aires protégées

### 15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

Nom de l'Aire protégée (AP)*	Pays	Nombre d'hectares	Année de la déclaration légale ou de l'extension	Longitude**	Latitude**
Parc National de Mitsamihouli-Ndroudé	Comores	2314	2019		
Parc National de Coelacanthe	Comores	9276	2019	43°14'30" "	43°32'00

\* Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.

\*\* Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

### 15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web Protected Planet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT

\* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

### 16. Paysage de production

Veuillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

#### Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Nom du paysage de production*	Nombre d'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention
Memoimbani	270			Suivi socio-economique et écologique des récifs, Accords de cogestion
Itsandra	165			Suivi socio-economique et écologique des récifs, Accords de cogestion
Moroni - Retaj	186			
Malé	320			Suivi socio-economique et écologique des récifs, Accords de cogestion

Fassi	120			Suivi socio-economique et ecologique des recifs, Accords de cogestion
-------	-----	--	--	--

*\* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.*

*\*\* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)*

*\*\*\* Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).*

## 17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéfices susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veuillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

### 17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*
28	17

*\* Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

### 17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*

*\* Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

### 18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

**18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.**

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)							Type de bénéfice (marquer avec un x)								Nombre de bénéficiaires		
	Économie de subsistance	Petits propriétaires fonciers	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires	Nombre de femmes et de filles bénéficiaires
Memoimbani	X								X				X	X	X		20	12
Malé	X							X					X	X	X		30	16
Itsandra	X							X					X	X	X		28	12
Moroni/Retaj	X					X		X					X	X	X		36	8
Fassi	X							X					X	X	X		27	7

\* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

### 18b. Géolocalisation de chaque communauté

Indiquez la latitude et la longitude du centre de la communauté, dans la mesure du possible, ou téléchargez une carte ou un fichier « shapefile ». Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère nord doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

Nom de la communauté	Latitude	Longitude
Memboimbani		
Malé		
Itsandra		
Moroni:Retaj		
Fassi		

### 19. Politiques, lois et réglementations

Veillez mentionner les

changements dans le nombre de lois, réglementations et politiques juridiquement contraignantes, avec des dispositions sur la conservation, qui ont été adoptées ou amendées grâce à l'investissement du CEPF. Les « lois et réglementations » concernent des règles ou ordonnances officielles imposées par une autorité. Toute loi, réglementation, décret ou ordonnance peut être incluse. Les « politiques » qui sont adoptées ou appliquées par un gouvernement, y compris par un secteur ou une faction d'un gouvernement, peuvent être mentionnées.

19a. Nom, champ d'application et sujet de la politique, de la loi ou de la réglementation qui a été amendée ou adoptée à la suite de votre projet

N°	Nom de la loi, politique ou réglementation	Champ d'application (marquer avec un x)			Sujet(s) traité(s) (marquer avec un x)														
		Local	National	Régional/international	Agriculture	Climat	Gestion des écosystèmes	Éducation	Énergie	Pêches	Foresterie	Mines et carrières	Planification/Zonage	Pollution	Aires protégées	Protection des espèces	Tourisme	Transport	Commerce d'animaux
1	Systeme National des Aire Protégée		X			X	X		X	X	X		X	X	X	X	X		X
2																			
...																			

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date d'adoption/ amendement (MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1	Comoros	2019	Mise en place des aires protégées tant terrestres que marines	La protection et le suivi des récifs coralliens
2				
3				


## 20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

### 20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1					
2					
3					

\* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

\*\* Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

\*\*\* Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

### 20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1			
2			
3			

\* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

*\*\* Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.*

*\*\*\* Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.*

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

## **21. Pratiques favorables à la biodiversité**

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

### **Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité**

<b>N°</b>	<b>Nom de l'entreprise</b>	<b>Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet</b>
1		
2		
...		

## **22. Réseaux & Partenariats**

Veuillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

### Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/partenariat ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1	Reseau regional des recifs	Partenariat technique et scientifique	2015	O	Afrique du Sud, Maurice, France	Protection et Suivi des récifs
2	Wild Ocean	Partenariat de mise en œuvre.	2019	O	Afrique Du Sud	Recherche action et transfert de compétence
3	Cordio	Partenariat scientifique et de recherche	2019	0	Kenya	Transfert des compétences

### 23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

### Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, [www.cepf.net](http://www.cepf.net), et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

**17. Nom :** Said AHAMADA

**18. Organisation :** AIDE

**19. Adresse de correspondance :** Moroni

**20. Numéro de téléphone :**

**21. Adresse e-mail :** [ahamadas@yahoo.com](mailto:ahamadas@yahoo.com)

